



ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES CONCEPTS D'ÉCLAIRAGE

En 20 ans, les pratiques de l'éclairage ont été fortement modifiées :
normalisation plus prégnante, nouvelles technologies, prise en compte de la biodiversité...
Aujourd'hui, l'éclairage se pense dans un ensemble, ville et bâtiment,
dans lequel de multiples applications interopèrent.

L'éclairage représente aujourd'hui une large chaîne de valeur dans laquelle chaque professionnel apporte une compétence indispensable et nécessaire aux autres et au cours de laquelle la responsabilité de la qualité doit être partagée.

Les techniciens, éclairagistes, qui étaient hier, les seuls « sachant » formant un club fermé, sont aujourd'hui rejoints par les représentants de « l'électronisation » de l'éclairage.

À cela s'ajoute également une conscience de plus en plus grande du facteur humain, environnemental, économique et énergétique qui, si l'on n'y prête pas attention, balaye la réflexion sur la raison et la technicité de l'éclairage et de la lumière.

SE PRÉPARER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Cette transition de l'éclairage s'accompagne de l'arrivée de nouveaux entrants. Si cette ouverture ne peut être que bénéfique, nous assistons à un cloisonnement de l'approche de l'éclairage par les professionnels et les décideurs.

Se pose alors la question de la définition des métiers de demain. Quelles compétences devront acquérir les professionnels de l'éclairage pour embrasser ce nouveau domaine ?

Et comment sensibiliser les nouveaux acteurs, issus du monde de l'informatique notamment, de l'importance d'acquérir des connaissances en éclairage ?

Les premiers, en tout cas une grande majorité, ont fait un pas en avant car ils ont compris l'opportunité que présente cette évolution vers la lumière intelligente pour proposer des concepts innovants d'éclairage répondant aux enjeux d'aujourd'hui : enjeux de services et enjeux énergétiques, environnementaux et économiques. Les nouveaux entrants (sociologues, ou professionnels de l'électronique et de l'informatique) doivent pouvoir

acquérir les connaissances nécessaires à un travail d'équipe. Pour les sensibiliser à cette nécessité, il faut revenir à l'origine de l'éclairage : « répondre à un besoin humain de voir et d'être vu ! »

C'est ainsi que l'AFE intègre un corpus médical d'ophtalmologistes, de psychologues, de médecins, chercheurs pour comprendre et expliquer la vision, porte d'entrée principale de l'éclairage.

De la vision à la visibilité, il n'y a qu'un pas. Comment doit-on éclairer pour permettre à l'être humain d'accomplir une tâche spécifique ? Réponse : « On éclaire juste ! »

ACQUÉRIR LE SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES

Aujourd'hui, notre société se caractérise par la multiplication et la rapidité de diffusion des informations. Nous le savons parfaitement à l'AFE : regardez la taille des *Brèves de l'AFE* (une analyse mensuelle des articles de presse sur l'éclairage, au sens élargi). De plus en plus d'informations, d'affirmations qui, parfois, se contredisent. Qui croire ? Que croire ?

Depuis près de 90 ans, l'AFE réunit tous les acteurs de l'éclairage qui le souhaitent afin de construire des référentiels partagés par le plus grand nombre (recommandations, positions, formation). Autre évolution de notre société : la multiplication des normes et des règlements. L'éclairage n'y échappe pas. Si certains textes interdisent, les groupes de travail auxquels participent l'AFE, notamment à l'AFNOR, ont pour objectif d'améliorer les bonnes pratiques dans le domaine. Si la normalisation et la réglementation quantifient les objectifs à atteindre, seules les compétences permettent de définir les moyens d'y parvenir. À ce niveau, parmi les nombreuses voies et moyens d'y parvenir, la formation continue est un axe à privilégier.

QUESTIONS-RÉPONSES À PROPOS DE LA FORMATION CONTINUE

Par essence, la formation continue ne cesse d'évoluer pour répondre à des besoins nouveaux. Questions ?

Quel est l'objectif de la formation continue (professionnelle) ?

- mise à jour des connaissances ;
- acquisition de nouvelles connaissances.

- ses thématiques (ciblées) ;
- sa pédagogie (transmettre le savoir et le savoir-faire, au plus près des pratiques) ;
- son adaptabilité.

Quelles caractéristiques la distinguent ?

- sa durée (courte)

Pourquoi ?

- parce qu'elle s'adresse à des adultes, professionnels (pas forcément dans le

domaine de l'éclairage dans le cas présent) ;

- parce qu'elle répond aux besoins de connaissances et peut intégrer très rapidement des nouvelles thématiques liées à l'actualité ou de nouveaux domaines de compétences liés à l'évolution des pratiques.



DES FORMATIONS NEUTRES À LA POINTE DES ÉVOLUTIONS DE L'ÉCLAIRAGE

Dans les années à venir, les défis à relever seront nombreux :

- un parc d'éclairage à rénover ;
- des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux auxquels il faut savoir répondre ;
- la numérisation de l'éclairage et sa gestion ;
- des bouleversements technologiques ;
- une évolution réglementaire.

Les travaux de l'AFE et les activités en découlant, tant au niveau national que, surtout, par le relais de ses 15 délégations en région, permettent d'être au plus près de la demande de formation par la connaissance des besoins terrain.

Pour concrétiser cette évolution, l'AFE a revu son programme pour proposer des formations fondamentales actualisées et de nouvelles formations intégrant le complexe environnement de l'éclairage.

FORMATIONS EN ÉCLAIRAGE, NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE ÉTHIQUE

Depuis plus de 35 ans, le Centre de Formation et de Perfectionnement en Éclairage (CFPE) propose des formations professionnelles reconnues et diplômantes de quatre niveaux de technicité, suivant des règles strictes de **neutralité** et d'**indépendance**.

Le CFPE est un centre de formation agréé et reconnu auprès des services de la formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle ses actions de formation peuvent être prises en charge dans le cadre du financement de la formation par l'employeur ou des organismes spécialisés.

EXEMPLE

« UNE CONCEPTION EFFICACE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DES ESPACES PUBLICS »

À partir de cours magistraux et d'analyse d'exemples existants, les participants apprennent à connaître le domaine d'intervention de chacun pour optimiser le travail d'ensemble. Celui portant sur l'éclairage urbain des espaces publics extérieurs en représente l'un des exemples.

À l'issue de la formation, les participants sont capables de penser et de concevoir un cahier des charges pour un éclairage public efficace, durable et respectueux de l'environnement et des contraintes énergétiques. D'une durée de trois jours, cette formation inter-entités permet des échanges fructueux et fait émerger des solutions constructives.

DESTINÉ À UN LARGE PUBLIC PROFESSIONNEL

Cette formation s'adresse aux services techniques des collectivités locales ainsi qu'aux responsables et projeteurs de bureaux d'études, concepteurs lumière et éclairagistes, technico-commerciaux, installateurs, distributeurs, fournisseurs d'énergie, institutionnels, etc. Soit toute personne appelée à travailler dans le domaine de l'éclairage extérieur dans, ou avec, les collectivités locales. Les grandes thématiques étudiées durant cette formation sont :

- le cadre normatif, réglementaire et juridique de l'éclairage extérieur ;
- les composants d'une installation d'éclairage extérieur ;
- une méthodologie du projet d'éclairage extérieur ;
- la maîtrise des énergies en éclairage extérieur ;
- notions de protocoles de communication pour l'éclairage extérieur ;
- les nuisances lumineuses.

FORMATIONS PERSONNALISÉES

Là aussi, le CFPE propose des nouvelles formations pluridisciplinaires, répondant à l'exigence des échanges entre acteurs de l'éclairage. Évolution des programmes, mais aussi évolution des pratiques d'éclairage...

Les formations sont de plus personnalisées. Elles sont organisées plus souvent en intra-entreprises qu'en interentreprises. Les programmes sont bâtis sur mesure à partir d'un cahier des charges de prestations de plus en plus précis pour correspondre parfaitement à la demande de connaissance et surtout au profil des participants.

Rendez-vous sur notre site internet :

www.lux-editions.fr/formations